



LA CRISE ECONOMIQUE ET FINANCIERE ET LA TENDANCE POUR DES MESURES NEUTRAL ISANTES AU NIVEAU REGIONAL DE LA SADC

Préparé par Prof. Chinyamata Chipeta



**SADC POLICY
ANALYSIS &
DIALOGUE
PROGRAMME**

Analyse Politique et Programme de Dialogue de la SADC

Le Secrétariat de la SADC est une arme exécutive de la Communauté de Développement de l'Afrique australe (SADC) avec la responsabilité de, entre autres, entreprendre le développement stratégique, la planification et le suivi de la coopération et du Programme d'intégration régionaux.

La fonction du développement stratégique doit être fondée sur des recherches et une analyse politique de qualité sur des domaines clés de coopération et d'intégration régionaux, notamment sur (1) la coopération en matière de politique, de défense et de sécurité ; (2) l'intégration commerciale et économique ; (3) le développement des infrastructures ; (4) la sécurité alimentaire, des Ressources Naturelles et l'Environnement ; (5) le Développement Social et Humain et des questions transversales ; et (6) des questions transversales telles que le Genre, la lutte contre le VIH et le sida et l'Environnement.

Dans le cadre actuel de la revue stratégique du « Plan Stratégique Indicatif de Développement Régional » (RISDP) le Secrétariat de la SADC a priorisé les fonctions mentionnées ci-dessus et a commencé à le processus d'Analyse Politique et le Programme de Dialogue. Le Programme est censé promouvoir le dialogue et le débat politiques régionaux sur des questions d'intégration clés visant à orienter le développement des processus politiques régionaux.

Pendant la première année du programme, le Secrétariat de la SADC avec l'appui de « La Coopération Internationale allemande » (GIZ), organisera donc des ateliers de réflexion diverses, des symposiums et d'autres événements régionaux visant à renforcer le dialogue entre les chercheurs et le Secrétariat et les documents



LA CRISE ECONOMIQUE ET FINANCIERE ET LA TENDANCE POUR DES MESURES NEUTRALISANTES AU NIVEAU REGIONAL DE LA SADC

Projet Final

Note de Synthèse

i. Contexte

Ce document de réflexion analyse la situation économique dans la SADC après la Crise économique et financière mondiale (GEFC) et identifie des mesures d'intégration régionale visant à réduire la vulnérabilité de la Région aux futures crises économiques. Il servira d'un document de fond pour le Sommet de Chefs d'Etat et de Gouvernement de la SADC en août 2011. Il fournira également des recommandations additionnelles pour une coopération possible dans la Revue externe envisagée du RISDP.

Les Etats membres de la SADC ont été affectés dans différentes manières par la crise économique et financière mondiale, selon leurs structures économiques, financière et commerciales. Des recettes d'exportation réduites, notamment des pays en voie de développement, ont conduit à la détérioration des positions de la balance des paiements, à la diminution des recettes fiscales et à l'augmentation des déficits budgétaires. Le résultat ultime de ce développement a été une diminution de la croissance économique, et une augmentation du chômage et du stress social au sein des Etats membres de la SADC.

ii. la Performance et les Développements Economiques Généraux dans la région de la SADC avant la Crise économique et financière mondiale (GEFC)

La région de la SADC a réalisé des progrès dans la promotion de la croissance économique et la réalisation d'une stabilité économique avant la GEFC. Le taux de croissance économique était en moyenne supérieur à 6 pour cent cinq ans avant la crise ;

l'inflation avait diminué à un chiffre avant la flambée des prix de l'alimentation et du carburant de 2008 ; et des réserves avaient augmentées. La plupart des Etats membres avaient amélioré leur performance fiscale tel qu'indiqué par la diminution des déficits fiscaux ; et ils avaient également amélioré leur endettement. La réussite de l'économie régionale était fondée sur des politiques économiques solides ; un environnement extérieur favorable, caractérisé par l'augmentation des prix des matières premières ; et l'allègement de la dette et l'aide provenant des bailleurs des fonds. Après 2007, la région de la SADC était confrontée aux risques macroéconomiques à cause de l'augmentation des prix de l'alimentation et du carburant, qui menaçait des gains qui avaient été réalisés.

iii. La Crise Economique et Financière Mondiale

Le ralentissement économique mondial de 2008 et 2009 a commencé avec l'effondrement du marché des prêts hypothécaires aux Etats-Unis (USA) en 2007 lorsque les détenteurs de crédits n'ont pas été en mesure d'effectuer leurs remboursements. Entre autre, la crise financière a été provoquée par le boom des prêts hypothécaires ; les garanties d'un renflouement, qui ont augmenté les incitations à prendre des risques excessifs par des banques et Wall Street ; l'argent facile et la spéculation dans le secteur financier ; la supervision et des contrôles bancaires faibles, et le classement libéral des institutions financières par les agences. La crise financière a conduit à une crise économique mondiale affectant d'autres économies mondiales notamment à travers des liens financiers et des pays émergents et des revenus faibles notamment à travers des circuits commerciaux, d'investissement et de transfert des fonds.



iv. L'Impact à court et moyen termes du GEFC dans la Région de la SADC

La crise économique et financière mondiale a négativement affecté la réalisation des objectifs des indicateurs macroéconomiques et les taux de la croissance économique dans la plupart des Etats membres de la SADC. Elle a provoqué la perte d'emploi dans l'ensemble de la Région, notamment dans le secteur minier ; la diminution des taux d'épargne et d'investissement ; la diminution des recettes gouvernementales et en conséquence l'augmentation des déficits budgétaires ; un déclin dans le taux moyen d'inflation et une appréciation de la moyenne du taux de change effectif réel ; et une augmentation du déficit sur le compte courant de la balance des paiements. Les perspectives du moyen terme sont pour une amélioration dans la plupart des indicateurs économiques.

Les Etats membres qui sont lourdement dépendants des produits d'exportation pétroliers, miniers, fabriqués et touristiques ont été plus affectés par rapport à ceux qui dépendent des produits d'exportation agricoles. Un degré élevé de concentration sur des produits d'exportation et le manque de diversification dans les marchés d'exportation a également affecté de manière négative les résultats à l'exportation des Etats membres de la SADC.

v. Identification des Domaines/ Programmes visant à Réduire la Vulnérabilité des Etats Membres de la SADC aux chocs Economiques et Financiers Exogènes.

La valeur ajoutée de l'intégration régionale est qu'elle aide à réduire la vulnérabilité aux chocs économiques

et financiers exogènes à travers la mise en œuvre par les Etats membres des politiques monétaires et fiscales convenues qui ont stimulé leurs économies ; la mise en œuvre du programme de convergence macroéconomique et par conséquent la réalisation d'un taux faible d'inflation, de déficits budgétaires, d'endettement, et de déficits du compte courant, et l'accumulation des réserves, qui ont facilité l'adoption d'une politique de relance budgétaire ; la mise en œuvre de la Zone de Libre Echange de la SADC (ZLE) et par conséquent l'augmentation des échanges intra-régionaux qui ont diversifié les marchés d'exportation ; et la mise en œuvre du programme de sécurité alimentaire et par conséquent l'amélioration de la disponibilité et la sécurité alimentaires qui a réduit le besoin d'importer des produits alimentaires et a diminué la pression sur les prix de l'alimentation.

Les autres domaines/ programmes qui ont le potentiel de réduire la vulnérabilité en fournissant des secteurs productifs avec des intrants ou en réduisant leurs coûts de transactions sont le développement des infrastructures, le développement humain et social, le développement du genre, et la science et la technologie.

vi. Des Mesures Stratégiques Additionnelle de l'Intégration Régionale

- La SADC doit rationaliser le programme d'intégration régionale et porter son attention sur les objectifs qui sont plus faciles à réaliser et que les Etats membres sont prêts à réaliser.
- Afin de diversifier ses marchés d'exportation, la SADC a signé des accords commerciaux et commerciaux avec des blocs régionaux dans le Sud.



- Les Etats membres doivent accélérer la simplification des règles d'origine qui entravent le commerce au sein de la SADC.
- Les Etats membres doivent mettre en oeuvre la recommandation reformulée en 2004 que des dispositions spéciales soient accordées aux petits commerçants pour qu'ils puissent bénéficier des préférences commerciales.
- Une action immédiate est requise pour éliminer des tarifs sur toutes les marchandises qui intéressent les pauvres, telles que le maïs et d'autres produits agricoles, puisque cette action réduira immédiatement leurs coûts et facilitera aux pauvres d'accéder à de telles marchandises.
- En général, les Etats membres avec des obligation de mise en oeuvre en souffrance doivent montrer un engagement de mettre en oeuvre le Protocole commercial de la SADC à travers des actions concrètes dans la libéralisation du commerce intra-régional et l'augmentation de leurs capacités de fournir des biens et des services dans la Région.
- La SADC doit augmenter l'accent sur la lutte contre la pauvreté dans le programme d'intégration régionale dans tous les domaines d'intervention prioritaires.

1. Contexte

Comme indiqué dans les Termes de Référence (TOR), l'objectif de ce travail/ devoir est de préparer un document de synthèse à présenter au Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement en août 2011. Le document de synthèse analyse la situation économique dans la SADC dans la foulée de la crise économique et financière mondiale (GEFC) et identifie des mesures de l'intégration régionale qui visent à réduire la vulnérabilité de la Région aux futures crises économiques.

La crise économique et financière mondiale a eu un impact lourd sur les économies du monde entier. Alors que les pays développés ont été directement frappés par la crise financière, l'ensemble des pays en voie de développement ont souffert plus des conséquences après la crise économique et financière mondiale. Les Etats membres de la SADC ont été affectés différemment, en fonction des structures économiques, financières et commerciales existant dans ces pays. La diminution des recettes d'exportation, notamment des pays développés, a conduit à la détérioration des positions de la balance des paiements, la diminution des recettes fiscales et l'augmentation des déficits budgétaires.

Le résultat ultime de ce développement a été la diminution de la croissance économique et l'augmentation du chômage et du stress social dans les Etats membres de la SADC. La situation a provoqué beaucoup de préoccupation dans l'ensemble de la Région et les décideurs voudraient identifier des mesures durables visant à réduire la vulnérabilité aux futurs chocs économiques exogènes.

Comme une partie de la réponse générale, lors du Sommet en août 2011, les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la SADC examineront la situation économique qui prévaut au sein de la région de la SADC en vue de la crise économique et financière mondiale et son impact sur la Région. L'objectif des discussions est de trouver une compréhension commune de la situation et des stratégies sur des mesures visant à atténuer les effets néfastes de la crise sur la région de la SADC du point de vue de l'intégration économique régionale.

En particulier, la discussion essaiera d'identifier des mesures potentielles visant à réduire la vulnérabilité des Etats membres de la SADC aux futurs chocs économiques exogènes. La question sera d'identifier des mesures qui pourraient être entreprises conjointement au niveau régional, compte tenu de la géométrie variable existant entre les Etats membres de la SADC. Les mesures identifiées contribueront aux conclusions clés et aux recommandations à considérer dans le Plan Stratégique Indicatif de Développement Régional (RISDP).

Afin de mieux cibler et d'accélérer la mise en œuvre du programme d'intégration, lors de sa réunion tenue en juillet 2007 à Lusaka (Zambie), le Conseil des Ministres de la SADC a approuvé des priorités et des programmes clés de la SADC. Ces derniers incluent la libéralisation et le développement commerciaux et économiques ; le développement des infrastructures pour appuyer l'intégration régionale ; la coopération en matière de Politique, de Défense et de Sécurité ; la sécurité alimentaire, l'environnement et la gestion des ressources naturelles transfrontalières ; le développement social et humain ; le Genre et le développement ; les Statistiques et la science et la technologie.

Lors de sa réunion tenue en septembre 2009 en République Démocratique du Congo, le Conseil des Ministres de la SADC a ordonné au Secrétariat de la SADC de conduire une revue de mi-parcours du RISDP conformément à la directive de 2003 selon laquelle le RISDP doit être régulièrement suivi et évalué dans les délais stipulés dans le Cadre de mise en œuvre.

A la demande du Conseil des Ministres de la SADC formulée en février 2011 à Windhoek (Namibie), le Secrétariat de la SADC a commencé la revue de mi-parcours du RISDP à travers une évaluation documentaire interne en consultation avec les Etats membres afin de soumettre un rapport au Conseil

en août 2011. L'évaluation informera également les « Termes de Référence » pour la Revue de Mi-parcours du RISDP. Le document de synthèse est un complément à l'évaluation documentaire actuelle du RISDP. Il est censé fournir des recommandations additionnelles pour une incorporation possible dans la revue externe du RISDP envisagée.

Le reste du document est présenté en cinq sections. La seconde section décrit et analyse brièvement les résultats et les développements économiques globaux dans la région de la SADC avant le GEFC, la troisième section décrit et analyse brièvement le GEFC ; et la quatrième section décrit brièvement l'impact sur le court et le moyen terme du GEFC dans la région de la SADC. Dans le cadre du RISDP et son évaluation documentaire actuelle, la section cinq identifie des domaines/ des programmes qui réduisent la vulnérabilité des Etats membres de la SADC aux chocs économiques et financiers exogènes. En fonction de ces résultats, la section six développe des recommandations sur des mesures stratégiques nécessaires de l'intégration régionale qui peuvent assister les Etats membres à atténuer les effets néfastes des crises économiques.



2. La Performance et des Développement Economiques dans la Région de la SADC avant la GEFC

Avant la crise économique et financière mondiale, la région de la SADC avait réalisé des progrès dans la promotion de la croissance économique et la réalisation d'une stabilité économique. Le taux de la croissance économique était en moyenne 6 pour-



cent pendant les cinq ans précédant la crise; l'inflation avait

chuté à un chiffre avant l'augmentation des prix de l'alimentation et du carburant en 2008, et des réserves avaient augmentées. La plupart des Etats membres avaient amélioré leur performance fiscale tel qu'indiqué par la diminution des déficits fiscaux; et ils avaient également amélioré leur endettement. La réussite de l'économie régionale était fondée sur des politiques économiques solides; un environnement extérieur favorable, caractérisé par l'augmentation des prix des matières premières; et l'allègement de la dette et l'aide provenant des bailleurs des fonds. Nous expliquons ci-dessous, des événements qui ont eu lieu juste avant la crise économique mondiale.

La Croissance Economique

En 2007, les taux très élevés de la croissance économique ont été enregistrés en Angola, 19,8 pourcent; suivi par le Malawi, la Mozambique, et la Tanzanie, qui ont enregistré des taux de croissance réels du PIB qui s'élèvent à 7 pourcent (voir les Tableaux 1 et 2), qui est considéré comme le taux minimum nécessaire pour réduire la pauvreté. Ces taux de la croissance économique étaient dans les limites de la cible régionale d'une croissance du PIB réelle de 7.0 pourcent pour 2008. Le taux moyen de la croissance économique de la SADC en 2007 s'élevait à 5,9 pourcent, presque le même taux de croissance moyen qui a été réalisé en 2006. Le taux de la croissance économique moyen plutôt faible était dû aux taux d'investissement généralement faible et à sa période de gestation longue.

Inflation

Comme indiqué ci-dessus, à l'exclusion du Zimbabwe, le taux moyen d'inflation de la Région a diminué de 9,7 pourcent en 2006 à 8,3 pourcent en 2007 (voir les Tableaux 1 et 2). En 2007, des taux d'inflation à un chiffre ont été enregistrés dans tous les pays, sauf en Angola, à Madagascar et au Zimbabwe. La plupart des pays ont réalisé le taux régional cible pour l'inflation en 2008 de moins de 9 pourcent. Toutefois, ces gains ont été considérablement menacés dans le premier trimestre de 2008, lorsque des taux d'inflation étaient très élevés par rapport à une période comparable en 2007.

L'inflation a été maîtrisée à travers des politiques monétaires prudentes et l'amélioration dans le climat de certains Etats membres, ce qui a entraîné l'augmentation des excédents en matière d'approvisionnement des denrées alimentaires, et par conséquent, la réduction de la pression sur les prix de l'alimentation. Les risques à la réduction continue de l'inflation ont été posés par l'augmentation des prix du carburant et des sécheresses et des inondations récurrentes, qui pourraient nécessiter des importations substantielles des denrées alimentaires de l'étranger.

Balance Fiscale

L'allègement de la dette grâce à l'Initiative des pays pauvres très endettés (HIPC) et des politiques fiscales prudentes a contribué à un excès / surplus de la balance fiscale moyenne de 6,0 pourcent du PIB en 2007. Bien que ce chiffre soit inférieur aux 2,6 pourcent en-

registré en 2006, la plupart des Etats membres avaient déjà réalisé la cible de la convergence macroéconomique pour un déficit fiscal inférieur à 5 pourcent du PIB en 2008.

	2006					2007				
	Taux d'inflation	Excédent budgétaire	Ratio Dette/PIB	Ratio CAB/ PIB	PIB	Taux d'inflation	Excédent budgétaire	Ratio Dette/PIB	Ratio CAB/PIB	Croissance du PIB
SADC	82.8	2.6	34.9	-0.7	5.8	905.1	0.6	46.4	-1.6	5.9
SADC (Excl. ZIM)	9.7	3.2	31.6	-0.3	6.4	8.3	1.4	39.0	-1.8	6.8

Tableau 1: Performance Macroéconomique de la SADC

Source: SADC (2008), "Recent Macroeconomic Developments in SADC and Prospects for the Medium -Term" un document de fond présenté lors de la Conférence internationale sur la Pauvreté et le Développement à l'Île Maurice en 2008.

Ratio Dette Publique/ PIB

En 2007, les ratios dette/ PIB de plusieurs Etats membres ont diminué, à l'exception de ceux de la RDC, de Madagascar, de l'Île Maurice et du Zimbabwe. L'allègement de la dette grâce à l'instrument PPTe et aux politiques fiscales prudentes était à la base de ce développement. La plupart des Etats membres avaient déjà réalisé la cible de la convergence macroéconomique de 2008 pour le ratio dette/ PIB de moins de 60 pourcent.

La tendance inquiétante était l'augmentation du ratio moyen dette / PIB de 38,3 pourcent en 2006 à 50,9 pourcent en 2007. Cela était largement dû à la détérioration du ratio de la dette publique en République Démocratique du Congo (RDC).

Ratio de la Balance du Compte Courant/ PIB

La balance du compte courant de la SADC en général, a détérioré d'un déficit de 0,7 pourcent du PIB en 2006 à 1,8 pourcent du PIB en 2007, notamment à cause d'une augmentation nette des importations. Cependant, cette augmentation des importations n'était pas liée à l'alimentation ni au carburant. Elle était due à l'augmentation de la demande des produits intermédiaires pour la production, la construction et le développement des infrastructures.

La détérioration de la balance du compte courant de la performance de la balance des paiements était très prononcée en Angola, au Botswana, à Madagascar, au Malawi, en Afrique du Sud, au Swa-

ziland et en Tanzanie. Les déficits du compte courant de ces pays étaient largement financés par des entrées de capitaux, des subventions et des prêts.

Tableau 2: Performance Macroéconomique des Etats membres Individuels de la SADC 2007

	Inflation annuelle moyenne	Ratio Balance Fiscale/PIB	Ratio Dette/PIB	Ratio CAB/PIB	Taux de la Croissance du PIB	Inflation Annuelle Moyenne	Ratio Balance Fiscale/PIB	Ratio Dette/PIB	Ratio CAB/PIB	Taux de la Croissance du PIB
Angola	12.2	-3.4	19.2	16.4	18.6	11.8	-0.1	na	4.0	19.8
Botswana	11.6	8.1	0.0	20.9	3.9	7.1	0.6	0.0	14.5	6.2
DRC	18.2	-0.7	2.6	-7.5	5.1	9.9	2.8	105.0	-3.7	6.3
Lesotho	6.0	13.3	49.9	1.8	7.2	7.9	5.3	46.6	11.9	5.1
Madagascar	10.8	37.5	29.3	-8.8	4.9	10.3	-4.7	35.3	-19.3	6.3
Malawi	13.9	-0.7	26.3	-14.0	7.9	7.5	-1.9	22.6	17.2	7.4
Mauritius	8.9	-4.3	62.8	-9.5	5.0	8.8	3.8	63.1	5.4	5.6
Mozambique	13.3	-1.1	52.8	-9.3	6.3	8.2	1.9	45.0	-3.7	7.3
Namibia	5.1	2.1	31.4	18.3	4.6	6.7	4.8	28.3	17.5	3.8
Afrique du Sud	4.7	0.6	29.3	-6.5	5.0	6.2	0.5	27.4	-6.7	4.7
Swaziland	5.3	-2.1	17.9	8.1	2.8	8.2	2.6	15.4	3.0	2.8
Tanzanie	7.3	-4.8	63.5	-12.2	6.2	7.0	3.8	40.4	-17.1	7.3
Zambie	9.1	-2.9	25.8	-1.4	5.8	8.9	-1.2	na	-2.1	5.7
Zimbabwe	1033.0	-5.5	78.3	-5.5	-1.8	12562.7	-10.0	128.0	-0.8	-6.2

Source: SADC (2008), "Recent Macroeconomic Developments in SADC and Prospects for the Medium-Term", un document de fond présenté lors de la Conférence internationale à l'Île Maurice en 2008.

La Convergence Macroéconomique et des Perspectives à Moyen Terme

Les Etats membres ont réalisé des progrès remarquables vers la réalisation de la convergence macroéconomique. Par exemple, les seuls pays qui n'ont pas pu réaliser la cible d'inflation de moins de 9 pourcent en 2008 sont l'Angola, la RDC et le Zimbabwe. S'agissant de la balance fiscale, le seul pays qui n'a pas réalisé cette cible est le Zimbabwe. Et en ce qui concerne le ratio de la dette, ceux qui ne l'ont pas réalisé sont la RDC et le Zimbabwe. Madagascar, le Malawi et la Tanzanie n'ont pas réalisé la cible pour la balance du compte courant. Cependant, tous les pays, à l'exception de l'Angola, du Malawi, du Mozambique et de la Tanzanie, n'ont pas réalisé la cible de la croissance économique de 7 pourcent.

Bien que jusque les développements macroéconomiques aient été favorables jusqu'en 2007, éventuellement,

la région de la SADC a connu des risques macroéconomiques à cause de l'augmentation des prix de l'alimentation et du carburant qui ont menacé la

Régime	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Mondial	4.9	4.5	5.1	5.2	3.2	-1.3	1.9
Economies Avancées	3.2	2.6	3.0	2.7	0.9	-3.8	0.0
Etats-Unis	3.6	2.9	2.8	2.0	1.1	2.8	0.0
Zone Euro	2.2	1.7	2.9	2.7	0.9	-4.2	-0.4
Japon	2.7	1.9	2.0	2.4	-0.6	-6.2	0.5
Afrique	6.7	5.8	6.1	8.2	5.7	2.0	3.9
Asie en voie de Développement	8.6	9.0	9.8	10.6	7.7	4.8	6.1
Moyen Orient	6.0	5.8	5.7	6.3	5.9	2.5	3.5

stabilité macroéconomique et la réalisation des objectifs/ cibles de la convergence macroéconomique.

3. La Crise Economique et Financière Mondiale

Le ralentissement économique mondial a frappé l'économie mondiale à partir du troisième trimestre de 2008 jusqu'au deuxième trimestre de 2009 avec une augmentation aigue de la demande des logements aux Etats-Unis qui a été satisfaite grâce aux prêts hypothécaires. Le boom résultant dans les secteurs de logement et de l'immobilier a attiré des investisseurs et des créanciers qui ont acheté des actions et des garanties des opérateurs hypothécaires. Etant donné ce développement, les prix des garanties ont augmenté et la bourse a connu une montée en flèche / boom. Finalement, les emprunteurs et ceux qui ont contracté des prêts hypothécaires n'ont pas pu rembourser leurs emprunts immobiliers en 2007. En conséquence, les banques ont commencé à connaître des problèmes de liquidité. En s'apercevant des risques, les déposants ont retiré beaucoup de leur argent. Cette action a aggravé davantage le problème de liquidité dans le système bancaire, ce qui a réduit les prêts aux secteurs de l'immobilier de l'économie (Abu et Ben, 2009).

Bref, la crise, qui a commencé comme une crise financière, a été provoqué par la montée en flèche du logement et de l'hypothécaire ; les garanties d'un refoulement et de l'assurance explicite des dépôts, qui a augmenté les incitations de prendre des risques excessifs par les banques et Wall Street ; l'argent facile et l'orgueil affectant des participants dans le secteur financier ; et la sécurisation complexe et obscure. Mais, comme l'indique Senbet (2009), la crise était également due aux mauvaises

incitations (des salaires excessifs de PDG liés à la performance) la supervision et des contrôles bancaires faibles, la mauvaise gestion des entreprises (« board capture », le manque de transparence, le manque de communication des renseignements), et le classement libéral des institutions financière par les agences.

La crise s'est propagée en Europe, provoquant le ralentisse-

ment financier dans plusieurs économies les plus avancées du monde dont les systèmes financiers sont liés à celui des Etats-Unis et éventuellement affectant leurs secteurs de l'immobilier dont la performance a commencé à diminuer. La crise la crise s'est ensuite propagée aux économies des pays émergeant et de revenu faible qui ont des relations financières avec les économies avancées. Mais, leurs marchés financiers n'ont pas été affectés de la même manière que les marchés européens. La crise a affecté ces économies notamment à travers la réduction du commerce d'exportation, la réduction de l'investissement et du portefeuille étrangers directs, et la réduction des transferts des fonds.

Comme indiqué par les taux de la croissance économique indiqués au Tableau 3, les pays les affectés étaient des économies des Etats-Unis et d'autres pays avancés. Les économies émergentes et les économies en voie de développement à revenu faible en Afrique, les Caraïbes, l'Asie et l'Amérique latine ont été également affectés, mais à une petite envergure. A part les retombées de la crise financières américaine, l'immobilier avait auparavant été frappé en 2007 et en 2008 par la montée en flèche des prix du carburant et de l'alimentation qui a entraîné l'inflation et par conséquent une baisse des revenus réels disponibles et de la demande. Dans le monde entier, la croissance de la production a ralenti en 2008, était en dépression en 2009, mais a commencé à se redresser en 2012.

Les pays développés ont répondu en injectant beaucoup d'argent dans leurs économies pour maintenir l'activité économique. Les mesures de relance budgétaire visaient à assister les pauvres et à augmenter la demande de l'investissement.

Cela a entraîné une récession plus courte. Les pays développés ont également introduit leurs propres mesures de relance budgétaire pour stimuler la croissance des recettes et de l'emploi. Là, les mesures de relance budgétaire visaient à desserrer des contraintes d'offre et à appuyer les exportateurs et les entreprises qui employaient beaucoup de gens. (Kasekende et al, 2010).

Tableau 3: Production Mondiale: Variation annuelles en pourcentage

Source: Base de Données du FMI.

4. L'Impact à Court et à Long Terme du GEFC dans la Région de la SADC

4.1 Introduction

Comme indiqué par les données au Tableau 1, les pays développés ont glissé dans une récession qui a atteint la dépression en 2009. Dans ces pays-là, les dépenses de consommation ont diminué, les ventes au détail ont diminué, la production industrielle a chuté, le chômage a augmenté et les recettes gouvernementales ont diminué. La récession dans ces pays-là a également entraîné la diminution de la demande et des matières premières, et en conséquence, la diminution des prix de plus-

	Average Annual Inflation	Fiscal Balance/GDP ratio	Debt/GDP ratio	GDP Growth	Average Annual Inflation	Fiscal Balance/GDP Ratio	Debt/GDP ratio	GDP Growth ratio
Angola	13.2	8.9	33.0	16.6	14.0	15.2	n/a	2.7
Botswana	12.6	-0.8	6.0	3.3	8.2	-14.0	n/a	-3.1
DRC	23.8	-0.7	40.0	10.0	46.1	1.1	113.5	2.8
Lesotho	10.8	-1.0	55.0	3.5	7.2	-4.7	40.1	2.0
Malawi	8.7	-5.0	29.9	9.7	8.4	-5.8	35.5	7.7
Mauritius	9.7	-2.0	56.6	5.3	4.0	-4.5	60.0	2.8
Mozambique	10.3	-3.1	40.0	6.7	3.3	-4.0	44.0	6.3
Namibia	10.3	4.7	18.7	3.4	8.8	-4.1	16.8	-1.1
Afrique du Sud	11.6	-0.7	32.0	3.1	7.1	-7.9	29.8	-1.8
Swaziland	123.6	-1.3	17.8	2.6	7.5	-5.0	14.9	0.4
Tanzanie	10.3	-3.8	38.0	7.5	12.1	-4.7	37.1	5.5
Zambie	13.4	1.0	18.1	5.8	13.4	-2.6	26.4	6.3
Zimbabwe	1594745.0	29.9	114.7	-14.3	-7.7	0.2	117.0	5.1
SADC	122684.0	2.0	38.4	4.9	10.2	-5.5	48.6	2.7
SACU	11.6	0.2	25.9	3.2	7.8	-7.1	25.4	-0.7
CMA	11.3	0.4	30.9	3.2	7.7	-5.4	25.4	-0.1

ieurs produits d'exportation de l'Afrique australe. Le transfert des fonds, l'investissement étranger direct et l'aide étrangère ont également été affectés de manière négative. Dans cette section, nous examineront les effets à court et à moyen termes de la crise économique mondiale dans la région de la

SADC notamment à travers le commerce, l'IED, les transferts des fonds et des circuits d'aide sur la performance économique générale et sur la croissance économique, l'emploi, l'épargne et l'investissement, la performance fiscale, l'inflation et les taux de change, et le compte externe.



Le secteur bancaire dans la région de la SADC n'a pas été sérieusement affecté par la crise financière mondiale parce qu'il n'est pas étroitement lié aux secteurs bancaires des Etats-Unis et de l'Union européenne. Contrairement au secteur bancaire, le marché de capitaux n'est pas immunisé contre la crise financière mondiale, notamment les parties qui risquent d'être relativement intégrées dans le système financier mondial. Dans huit bourses sélectionnées (au Botswana, au Malawi, à l'Île Maurice, en Namibie, en Afrique du Sud, au Swaziland, en Tanzanie et en Zambie), les prix de bourses ont diminué de 16 pourcents en décembre 2008 par rapport à en 2007. Mais, la chute des prix de bourses n'a pas duré longtemps, et les prix ont commencé à monter du début de 2009 (SADC, 2009).

4.2 La Performance Macroéconomique Générale

L'impact de la crise économique mondiale sur la



performance économique générale des Etats membres de la SADC peut être jaugé en examinant comment elle a affecté leur progrès dans la réalisation de la convergence macroéconomique. A cette fin, nous examinons si ces derniers ont réalisé les cibles numériques des indicateurs économiques identifiés, qui ont été présentés ci-dessus. Dans l'absence des données globales, l'analyse utilisera les cibles de 2012 pour les indicateurs de la convergence macroéconomique suivants seulement :

- L'inflation, inférieure ou égale à 5 pourcent, par rapport à 9 pourcent en 2008
- La balance fiscale, inférieure ou égale à 3 pourcent, par rapport à 5 pourcent en 2008
- La dette publique, inférieure ou égale à 60 pourcent, la même qu'en 2008
- La croissance économique, supérieure ou égale à 7 pourcent, la même qu'en 2008.

Le ralentissement économique a négativement affecté la réalisation des cibles, avec très peu de pays les réalisant par rapport à la situation en 2007. Sur les 13 Etats membres reflétés dans le Tableau 4

ci-dessous :

- Seulement trois (L'Île Maurice, le Mozambique et le Zimbabwe) ont réalisé la cible d'inflation de 2012, contre onze qui ont réalisé la cible de 2008 en 2007;
- Pour la balance fiscale, encore seulement pays (la RDC, la Zambie et le Zimbabwe) ont réalisé la cible de 2012, contre treize qui ont réalisé la cible de 2008 en 2007;
- Pour la dette publique, il n'y a que deux pays (la RDC et le Zimbabwe) qui n'ont pas réalisé la cible de 2008, contre le nombre nombre de pays qui n'ont pas réalisé la cible de 2008 en 2007;
- Et pour la croissance économique, il n'y a qu'un pays (le Malawi) qui a pu réalisé la cible de 2012, contre quatre pays qui ont réalisé la cible de 2008 en 2007. Ceci dit, il faut dire que les cibles de l'inflation et de la balance fiscale pour 2012 sont plus ambitieuses que celles de 2008 et que cela peut expliquer en partie pourquoi un petit nombre des pays ont réalisé les cibles pertinentes pour 2012.

4.3 La Croissance du PIB Réel

Pour une augmentation moyenne de 4,9 pourcent en 2008, la croissance du PIB réel a diminué à un taux moyen de 2,4 pourcent en 2009, avant de se redresser à 4,9 pourcent en 2010. Les pays les plus affectés étaient des nations exportatrices des minerais comme le Botswana, la Namibie et l’Afrique du Sud où le PIB réel a diminué en 2009 à cause d’un déclin considérable dans les recettes d’exportations des minerais vers des pays



développés. Dans des pays qui dépendent moins d’exportations des minerais – le Malawi, le Mozambique et la Tanzanie – le taux de la croissance économique en 2009 était largement solide. A part la diminution de la demande et des prix des exportations, l’investissement étranger direct différé était un autre facteur qui a contribué à la faible performance de la croissance économique dans la Région. (SADC, 2010).

Tableau 4: SADC – Performance de la Convergence Macroéconomique 2008-2009
Note: Les Statistiques excluent Madagascar et Seychelles.
Source: Secrétariat de la SADC.

Dans le premier trimestre de 2010, la région de la SADC a enregistré une forte croissance à cause des dividendes de la Coupe du Monde de la FIFA revenant à l’Afrique du Sud, des exportations robustes et l’augmentation des activités dans l’industrie extractive et manufacturière. Cependant, la vitesse du redressement économique a perdu son élan pendant la quatrième trimestre de l’année lorsque la consommation privée s’est affaibli au sein de la Région (CEA et UA, 2011). Les perspectives à moyen

terme montrent une augmentation progressive avant la récession, mais inférieure à la cible de 7 pourcent (SADC, 2010).

4.4 L’Emploi

Le ralentissement de la croissance de production pendant la récession était associé avec la perte d’emplois dans plusieurs Etats membres de la SADC. La plus part de pertes d’emplois ont été connues dans le secteur minier. Par exemple, entre juillet 2008 et juillet 2009, 10 000 emplois ont été perdus dans les mines du cuivre en Zambie seulement. En juillet 2009, 1 000 emplois avaient été perdus au Botswana, tandis que le nombre d’emplois perdus dans les mines de la RDC se levait à 300 000. Des pertes d’emplois significatives ont été signalées dans les secteurs miniers au Lesotho, au Swaziland et en Tanzanie, ainsi qu’en Afrique du Sud, où 32,681 travailleurs dans l’industrie extractive ont été licenciés en juillet 2009 (SADC, 2009a). En Namibie, environ 2 000 travailleurs ont été licenciés dans la plus grande mine du pays, Namdeb, en plus du licenciement de 600 travailleurs à « Weatherly mines » dans le secteur du cuivre (SADC, 2010).

Etant donné que des emplois ont été perdus dans les autres secteurs également, la situation est encore pire. En Afrique du Sud, par exemple, des données disponibles indiquent que le nombre total d’emplois perdus en 2009 s’élevait à 900 000. Au Botswana, entre septembre 2008 et mars 2009, les emplois du secteur formel ont augmenté de 0,6 pourcent seulement (SADC, 2010). Dans les autres pays, les données disponibles sur l’emploi et le chômage sont insuffisantes et, dans certains cas, non fiables. Donc, le véritable impact de la crise économique sur l’emploi est difficile à détecter.

La création des emplois en 2010 était décevante. Elle est restée limitée dans les pays où une grande partie du redressement économique était basé sur des secteurs extracteurs capitalistes qui ont très peu des liens va-et-vient avec le reste de leurs économies. Dans d’autres pays, elle est restée très faible à cause d’un redressement économique modeste, avec des taux de la croissance économique beaucoup plus faible que ce qui est nécessaire pour faire une réduction significative des niveaux du chômage. Par exemple, en Afrique du Sud des milliers d’emplois qui ont été perdus en 2009 n’ont pas été récupérés en 2010 à cause du taux modeste de la croissance économique. Au contraire, à l’Île Maurice, le taux du chômage a diminué (CEA et UA,

2011).

4.5 L'Épargne et L'Investissement

L'ralentissement économique dans l'activité économique a négativement affecté le taux de l'épargne domestique dans la Région qui a diminué de 10,5 pourcent du PIB en 2008 à 9,5 pourcent du PIB en 2009. Des diminutions substantielles dans l'épargne domestique ont été enregistrées au Botswana et en Angola. La diminution du taux d'épargne a contribué à la diminution du taux d'investissement, qui a diminué de 24,8 pourcent en 2008 à 23,5 pourcent en 2009. Cependant, il y avait d'autres facteurs responsables, y compris une diminution de l'investissement étranger direct, dans le portefeuille d'investissements et le transfert des fonds (SADC, 2010).

Eventuellement, au cours du processus de redressement économique, le taux moyen de l'épargne nationale dans la SADC a augmenté de 13 pourcent du PIB en 2009 à 15,6 pourcent du PIB en 2010. En moyenne, l'investissement comme un pourcent-



age du PIB a augmenté de 23,5 pourcent en 2009 à 24,9 pourcent en 2010, ce qui était inférieur à la cible régionale de 30 pourcent. Le taux moyen de l'épargne nationale nette est prévu d'atteindre le niveau de 2006 et 2007 de 18,2 pourcent en 2012. Mais, on prévoit une petite diminution du taux moyen d'investissement en 2011 et en 2012 (FMI, 2011).

4.6 La Performance Fiscale

Les points forts du secteur fiscal à cause de la crise économique mondiale sont les suivants:

- Une diminution des recettes gouvernementales

dans la plus part des Etats membres suite au ralentissement de la croissance économique. Les pays les plus affectés étaient ceux dépendant trop sur le secteur minier et les membres de l'Union douanière de l'Afrique australe (SACU). Les petits membres de la SACU, à savoir le Botswana, la Namibie, le Lesotho et le Swaziland, ont été négativement affectés par une forte diminution de recettes dérivées du fonds commun douanier qui a grevé leurs dépenses gouvernementales. La crise économique mondiale a provoqué une diminution significative des entrées dans le fonds commun de la SACU, notamment à cause de la diminution des importations par l'Afrique du Sud. Dans l'ensemble de la Région, cependant, les recettes gouvernementales à l'exception des subventions ont diminué marginalement de 30 pourcent du PIB en 2008 à 29,3 pourcent du PIB en 2009. En 2010, elles ont augmenté à 30,2 pourcent du PIB grâce à l'amélioration de la performance économique.

- Une augmentation marginale des subventions de 0,2 pourcent de 7,6 pourcent du PIB en 2008 à 7,8 pourcent du PIB en 2009.
- Une augmentation ou maintenance des dépenses aux niveaux précédents pour financer des programmes critiques visant à atténuer l'impact de la crise économique mondiale. En moyenne, les dépenses gouvernementales comme pourcentage du PIB ont augmenté de 30,3 pourcent en 2008 à 33,8 pourcent en 2009. La plupart des Etats membres ont maintenu leurs dépenses de 2010 au niveau de 2009.
- La dégradation du déficit budgétaire de la Région de 2,0 pourcent en 2008 à 4,9 pourcent en 2009. La détérioration était plus prononcée au sein des Etats membres de la SACU qu'ailleurs. En 2010 le déficit budgétaire a diminué à 3,9 pourcent du PIB.
- Le recours aux emprunts domestiques pour financer une grande partie du déficit.
- Dans le moyen terme, on prévoit la stabilisation des recettes et des dépenses gouvernementales à leurs niveaux de 2010. En conséquence, le déficit budgétaire détériora légèrement à 5,2 pourcent du PIB en 2011, et en général, la dette gouvernementale augmentera de 39,5 pourcent du PIB en 2011 et de 40,4 pourcent du PIB en 2012 (SADC, 2011 ; FMI, 2011).

4.7 Les Taux d'Inflation et de Change

La récession mondiale a diminué des pressions de l'inflation dans le monde notamment grâce à la stabilisation des prix de l'alimentation et des augmentations modestes des prix du carburant. Conjointement

avec les améliorations dans l'approvisionnement des vivres dans la région de la SADC, cela a assisté à contenir les pressions de l'inflation à ce niveau en 2009. Vers la fin de l'année, le Botswana, le Lesotho, le Malawi, la Namibie, Seychelles, l'Afrique du Sud, la Zambie et le Zimbabwe avaient enregistré une inflation à un chiffre. En général, cependant, la Région a enregistré une inflation à deux chiffres égale à 12,4 pourcent en 2009, bien qu'inférieure à 13,8 pourcent enregistré en 2008. En 2010, la moyenne de l'inflation s'élevait à 7,5 pourcent. On dit que c'était le plus petit taux d'inflation jamais enregistré dans la SADC dans les huit dernières années. En général, la tendance à la baisse en matière d'inflation dans la Région est grâce aux vivres suffisants, qui ont aidé à diminuer l'augmentation des prix, et une augmentation modeste des prix du carburant, qui a également aidé à contenir les pressions de l'inflation, notamment dans le premier trimestre de 2010. Sur le moyen terme, la tendance à la baisse en matière d'inflation devrait continuer (CEA et UA, 2011).

Dans les marchés des changes, la crise économique mondiale a provoqué une pression à la baisse sur les taux de change à cause des problèmes de la balance des paiements et la diminution des réserves de devises. Alors que certains Etats membres de la SADC n'ont pas agi sur les marchés des changes pour appuyer les taux de change, les autres l'ont fait. En conséquence, l'Indice du taux de change nominal effectif (NEER) a apprécié de 7,5 pourcent la même année (SADC, 2011).

4.8. Le Compte Externe

Pendant que le monde vivait le plus grand ralentissement commercial depuis 80 ans, un certain nombre des Etats membres de la SADC ont connu des diminutions majeures dans leurs exportations du quatrième trimestre de 2008 au premier trimestre de 2009. Malgré de grands stocks à cause d'une demande faible, dans deuxième trimestre de 2009 la diminution des exportations a été renversée, avec l'augmentation des prix des matières premières. Les événements de 2009 étaient associés avec la dégradation commerciale pour la Région. En conséquence, le déficit sur le compte courant de la balance des paiements a augmenté de 9,4 pourcent du PIB enregistré en 2008 à 9,9 pourcent en 2009. Au niveau des Etats membres individuels, les déficits du compte courant étaient particulièrement importants dans ceux qui dépendent largement des exportations des minerais. La diminution des exportations et les termes commerciaux ont conduit à la diminution des réserves de devises par les Etats membres. En conséquence, les positions des devises de plusieurs pays ont été sous pression intense, bien que la couverture moyenne d'importation de la Région soit restée supérieure au minimum de 3 mois. Dans le moyen terme, il est prévu que le volume des exportations régionales augmentent de 9,8 pourcent en 2011 et de 6,3 pourcent en 2012. Il est prévu que les volumes d'importations augmentent de 2,8 pourcent en 2011 et de 5,1 pourcent en 2012. Il est prévu que le déficit du compte courant s'améliore légèrement de 8,7 pourcent en 2011 à 7,0 pourcent en 2012 (FMI, 2011).

4.9. Leçons pour la SADC tirées de la Crise Economique Mondiale



4.9.1 La Structure des Importations

Le secteur réel de l'économie régionale a été négativement affecté par la récession mondiale à travers le biais économique - une diminution de la demande de ses produits dans les pays développés conduisant à une diminution des prix, des entrées d'importations et des recettes de producteurs. Comparé aux produits pétroliers et miniers, la diminution des prix des exportations agricoles a été modeste. Donc, elle n'a pas fait les mêmes dégâts par rapport à la diminution drastique des prix du pétrole et des minerais. En conséquence, le taux de croissance du PIB réel et du PIB réel par habitant a diminué légèrement seulement et a augmenté en 2009 dans les pays qui dépendent des exportations des produits agricoles, alors qu'il a diminué dans les pays qui dépendent des exportations des produits pétroliers et miniers.

Pour illustrer ce point, les économies de l'Afrique australe dont le PIB a diminué ou augmenté lentement en 2009, par exemple, l'Angola (2,7%), le Botswana (-3,1%), l'Afrique du Sud (-1,8%) et la Namibie (-1,1%), sont généralement ceux dont les exportations des produits agricoles constituent une proportion significative du total des exportations. Par exemple, en 2006, la part des produits agricoles dans le total des exportations en Afrique du Sud s'élevait à 9%. Les pays dont le PIB a augmenté rapidement en 2009 ; par exemple, le Malawi (7,7%), le Mozambique (6,3%), le Zimbabwe (5,1%), la Zambie (6,3%) et la Tanzanie (5,5%), sont ceux dont les exportations des produits agricoles constituent une partie significative du total de leurs exportations. En 2006, les parts des produits agricoles dans le total d'exportations s'élevaient à 86% au Malawi, 19% au Mozambique, 38% au Zimbabwe, et 64% en Tanzanie. L'exception de Zambie où la part des produits agricoles en matière de total d'exportations dans la même année s'élevait à 9% seulement (Banque mondiale, 2008). Ainsi, sur la balance, l'agriculture semble avoir joué un rôle de stabilisation. Mais, cela peut ne pas être à cause de l'agriculture en tant que tel, mais à cause de la nature des produits exportés, qui sont des denrées alimentaires, des boissons tropiques, et du tabac, la demande des quels n'est pas aussi pro-cyclique que la demande des fibres et d'autres matières premières agricoles dans les marchés des pays développés.

Un point relatif est que l'agriculture a une plus grande part dans les recettes nationales des pays qui ont connu une croissance rapide que dans les recettes nationales de ceux qui ont connu des taux

de croissance faibles ou négatifs en 2009. Dans le premier groupe, les parts de l'agriculture dans le PIB en 2006 s'élevaient à 34% au Malawi, 28% au Mozambique, 45% en Tanzanie, 22% en Zambie et 19% au Zimbabwe. Dans le deuxième groupe, les parts de l'agriculture dans le PIB pour la même année s'élevaient à 9% en Angola, 2% au Botswana, 11% en Namibie et 3% en Afrique du Sud (Banque mondiale, 2008).

Il y a deux choses à noter. L'un est que l'acte de produire des denrées alimentaires augmente la production et les recettes en général. La deuxième chose est que les pays qui produisent des excédents en matière de céréales et de maïs ne doivent pas importer des denrées alimentaires de base. A part le fait d'éviter la pression sur des réserves limitées de devises et la balance des paiements, cela améliore également leur PIB, à condition que l'agriculture constitue une proportion significative de la production locale. Dans le cas contraire, comme en Afrique du Sud, une bonne performance en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire est compensée par une mauvaise performance dans d'autres secteurs qui ont un plus grand poids en matière de PIB.

La crise actuelle nous a appris qu'il est dangereux de dépendre trop sur le pétrole, les minerais et d'autres matières premières industrielles, y compris ceux qui sont de nature agricole (ce que certains ont appelé le modèle d'extraction des matières premières). Donc, ces derniers pays doivent diversifier leurs exportations et créer des emplois dans les activités nécessitant une forte main-d'œuvre. Une manière de faire cela est à travers le développement des groupes efficaces de l'activité économique moderne appuyée par des préférences commerciales spéciales, tels que le GSP, AGOA et Tous Sauf des Armes à Feu (EBA). Pour être couronnée de succès, ces groupes industriels doivent se spécialiser dans une série étroite d'activités dans le cadre du réseau de la production mondiale (Ntah, 2009). Ils doivent également diversifier leurs destinations d'importations et œuvrer à élargir le commerce avec d'autres pays africains et avec d'autres Régions du tiers monde.

4.9.2 Concentration des Produits d'Exportation et la Diversification des Marchés

La diversification des produits d'exportation a également aidé les pays à résister aux effets de la récession mondiale. Parmi les pays qui ont connu une croissance économique au sein de la région

de la SADC en 2009, la plupart avaient plusieurs produits constituant les 75% de leurs exportations dominées par les produits agricoles. D'après les prévisions économiques de l'OCDE et de la Banque africaine de développement de 2009, le nombre des produits d'exportation qui constituaient 75% du total était 6 au Malawi, 24 à l'Île Maurice, 5 au Mozambique, 25 au Swaziland, 36 en Tanzanie et 13 au Zimbabwe. Dans tous les cas, les produits agricoles avaient une part significative. Au Lesotho et en RDC, les produits d'exportation étaient relativement diversifiés, 6 chacun ; mais ils étaient dominés par soient des minerais ou des produits fabriqués. En Zambie, le nombre des produits d'exportation constituent 75% du total d'exportation s'élevait à 4. Cela également était dominé par des produits miniers.

Parmi les pays qui ont connu une croissance économique faible ou négative en 2009, l'Afrique du Sud avait 102 produits constituant 75% de ses exportations. Mais, les groupes dominant étaient des minerais et des produits manufacturés. Selon ce critère, les exportations étaient moins diversifiées en Angola (1) et au Botswana (3) où les groupes dominant étaient le pétrole et les minerais, respectivement.

Certains auteurs soulignent l'importance de la diversification du marché d'exportations pour protéger les pays africains des effets de la récession mondiale (Voir, par exemple, Ntah, 2009). Ils prétendent que les demandes de différents pays



seront différentes parce qu'ils sont contraints d'être différents dans les facteurs sous-jacents, tels que les prix, les niveaux de stockage, etc. donc, si les destinations des exportations d'un pays sont diversifiées, la demande de tels produits aura la tendance d'être plus stable que dans le cas contraire. En tout

cas, la récession mondiale n'a pas affecté les pays de destination des produits de manière uniforme.

Une analyse des destinations des exportations pour les Etats membres de la SADC a révélé qu'une dépendance excessive sur les marchés des pays développés était associée avec une croissance économique faible ou négative en 2009. Par exemple, Madagascar, qui obtient plus 90 pourcent de ses entrées/ recettes d'exportations des pays développés, a connu un taux de croissance de - 5,0 pourcent en 2009. Maurice, qui obtient environs 80 pourcent de ses entrées d'exportation des pays développés, a augmenté d'un simple 1,5 pourcent en 2009. Pour Madagascar et Maurice, les recettes d'exportation provenant des pays émergeant et en voie de développement représentent environs 9 et 20 pourcent seulement, respectivement, le taux de la croissance économique en 2009 était supérieur à 7,7 et 5,5 pourcent, respectivement. Pour les deux pays, les pays émergeant et en voie de développement représentent une plus grande proportion de leurs entrées d'exportation.

4.9.3 D'autres Leçons

Juste comme un degré élevé de dépendance sur un ou très peu de produits d'exportation est mauvaise dans une récession mondiale, cela est également valable pour un degré très élevé de dépendance sur une ou très peu de sources de revenu fiscal, comme le montre l'expérience des membres de la SACU autres que l'Afrique du Sud.

Les réserves du revenu gouvernemental et les devises aident les pays à survivre l'impact d'une récession mondiale.

La diversification vers des industries de fabrication n'aide pas si les destinations des exportations sont gravement affectées par une récession mondiale.

5. Identification des domaines/ Programmes qui Réduisent la Vulnérabilité des Etats membres de la SADC aux Chocs Economiques et Financiers Exogènes

5.1 La Valeur Ajoutée de l'Intégration Régionale

Entre autres, la valeur ajoutée de l'intégration régionale est qu'elle a aidé à réduire la vulnérabilité à la crise économique mondiale à travers la mise en œuvre par

Les Etats membres des politiques macroéconomiques appropriées qu'ils ont décidé d'adopter au début de la crise ; le Protocole commerciale de la SADC ; le programme de la convergence macroéconomique ; et le programme de la sécurité alimentaire.

5.1.1 Politiques Macroéconomiques Appropriées

Les Etats membres ont convenu de:

- Atténuer et accourcir l'impact de la crise sur les économies et les populations de la Région en utilisant les politiques monétaires pour appuyer la croissance économique; en adoptant des taux de change flexible afin de permettre aux économies de s'ajuster, encourager la substitution des importations et appuyer les exportations; et augmenter ou maintenir les dépenses gouvernementales à différents niveaux.
- Préparer leurs économies pour le redressement et la résilience. Lors de leur réunion extraordinaire tenue en février 2009, au Cap (Afrique du Sud), les Ministres responsables des finances et de l'investissement ont souligné le besoin des stratégies urgentes et innovatrices pour répondre au défi de la récession mondiale, notamment le besoin (i) de saisir des opportunités dans la Région, et, en particulier, d'accélérer le processus d'intégration régionale et de traiter des questions qui entravent le commerce régionale, telles que les règles d'origine et les obstacles non-tarifaires ; et l'amélioration de la facilitation commerciale dans le cadre de la ZLE à travers de telles mesures que le Projet de Modernisation douanière et de Facilitation commerciale en cours de mise en œuvre avec l'appui de l'UE ; et (ii) pour l'amélioration de l'environnement d'investissement et des affaires au sein de la Région. Selon le Rapport des Affaires de la Banque mondiale de 2010, bien que beaucoup des Etats membres aient entrepris des réformes pour faciliter le démarrage et l'opérationnalisation d'une entreprise, le renforcement des droits de propriété et amélioration de l'efficacité du règlement des disputes commerciales et les procédures de faillite, la majorité a baissé au classement par rapport à l'année précédente. Pour la SADC en tant que Région, l'amélioration de l'environnement d'investissement et des affaires exige la mise en œuvre des dispositions du Protocole sur la Finance et l'Investissement qui est entré en vigueur en 2010.

5.1.2 La ZLE de la SADC

Le Protocole commercial de la SADC a été signé en 1996. La mise en œuvre de la Zone de Libre Echange (ZLE) a commencé en 2000 et le lancement a eu lieu en 2008. La ZLE est la première étape vers la libéralisation du commerce intra-régional. En 2000 et 2009, le commerce intra-régional a augmenté de plus de deux fois. Cela a aidé à réduire la dépendance sur les marchés externes au fur et à mesure que le commerce intra-SADC comme une proportion du total du commerce de la SADC a augmenté de 15,7% à 18,5% pendant la même période (SADC, 2011b).

Cependant, sur les 15 Etats membres, 3 (L'Angola, la RDC et Seychelles) ne participent pas à la ZLE probablement parce qu'ils n'ont pas perçu que les bénéfices de participation dépassent les coûts ou parce qu'ils ne veulent pas abandonner leur souveraineté à un organisme régional. Sur les 12 pays restant qui y participent, le Zimbabwe a demandé une dérogation, Madagascar s'est joint tard, et a jusqu'en 2012 pour mettre en œuvre le programme de libéralisation commerciale requise, le Malawi a accusé du retard par rapport à ses listes de réduction tarifaire depuis 2004, et, bien qu'elle soit à l'heure par rapport à ses engagements tarifaires, la Tanzanie a demandé une dérogation afin d'imposer un impôt de 25% de droits d'importation sur le sucre et des produits en papier jusqu'en 2015 (SADC, 2011b). D'ailleurs, le Protocole commercial de la SADC ne tient pas en compte de manière explicite les intérêts et les besoins des pauvres et de ceux des micros, petites et moyennes entreprises, y compris des commerçants transfrontaliers.

Alors que des tarifs ont été réduits considérablement, les obstacles non tarifaires, tels que les Règles d'origine, continuent d'étouffer le commerce au sein de la Région. La SADC a adopté des règles d'origines spécifiques sur les produits en vertu de la ZLE qui sont trop restrictives en matière de commerce. Ces règles d'origine, initialement adoptées pour supprimer la valeur ajoutée régionale à travers le traitement local et lutter contre les possibilités de transbordement et d'encourager l'accumulation régionale, ont servi à protéger l'industrie dans les Etats membres les plus développés qui ont les capacités et les technologies de s'aventurer dans de nouveaux domaines de traitement et de fabrication. La SADC doit accélérer la révision de ces règles d'origine en vue de les rendre plus simples et faciles à utiliser.

Les obstacles non tarifaires qui doivent être réduits incluent la documentation douanière en-

combrant, le temps de transit long, le coût élevé du transport, les impôts sur les exportations, les permis d'importations, les quotas d'importation, les subventions, le commerce et les monopoles d'Etat. Ce qui est plus important au commerce des produits agricoles sont les Normes Sanitaires et Phytosanitaires (SPS). Certains pays sont très stricts avec les normes SPS, les autres ne le sont pas. La Libéralisation du commerce des produits agricoles devrait être accompagnée par une harmonisation des mesures SPS en vue de relancer la production agricole. Les pays qui imposent toujours des tarifs sur les importations des produits agricoles doivent les éliminer.

L'ensemble de la libéralisation commerciale et économique et le Développement du domaine d'intervention prioritaire est cruciale puisque son objectif global est de faciliter la libéralisation commerciale et financière, le développement industriel compétitif et diversifié et un investissement accru pour une intégration régionale approfondie. Selon le projet de rapport de l'Evaluation documentaire du Plan Stratégique Indicatif de Développement Régional, des réussites ont été réalisées dans le domaine de biens et de services ; de douane ; et de Finance et d'investissement. Mais, à fin de réaliser la libéralisation financière, un développement économique compétitif et diversifié et un investissement accru, un certain nombre de questions en souffrance doivent être traitées. Le rapport note que la Région est encore à diversifier en abandonnant la dépendance sur des matières premières vers des produits manufacturés et des services avec une valeur ajoutée (SADC, 2011b).

A part la libéralisation du commerce intra-régional, son domaine d'intervention vise également à intégrer la SADC dans une économie mondiale. Au niveau régional, cela est normalement fait à travers des négociations de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC), lorsqu'il n'y a pas eu des progrès depuis l'échec du cycle Doha. Les Etats membres de la SADC doivent faire le lobbying pour une conclusion satisfaisante un Cycle de Doha plus approprié et axé sur le développement. Bilatéralement, les négociations les plus remarquables étaient celles qui ont été entreprises avec l'Union européenne pour l'Accord de Partenariat Economique (APE) et qui ont été accomplies avec succès en 2007. Mais cela n'aidera pas à diversifier les marchés pour les produits d'exportation de la SADC puisque l'Union européenne est déjà un marché d'exportation important pour la Région. Signer des

accords commerciaux et de développement avec un autre bloc économique régional aide à diversifier les marchés d'exportation pour la SADC. Mais, jusqu'ici, les seules négociations qui ont été entreprises et conclues, pour une Zone de Libre Echange, sont celles qui ont été faites avec le COMESA et l'EAC.

5.1.3 Convergence Macroéconomique

La réalisation, avant la crise, de la stabilité macroéconomique en termes d'une inflation faible, d'un déficit budgétaire faible, des épargnes domestiques très élevées et du crédit faible de la Banque centrale au Gouvernement, a aidé à réduire la vulnérabilité en facilitant la mise en œuvre des programmes de redressement économique visant à atténuer les effets de la récession mondiale sur les économies régionales et à accourcir l'impact. Ces paquets visaient l'élargissement de la production, la création des emplois et des recettes, et par conséquent, à la relance des dépenses de consommateurs, et l'allègement des problèmes des populations vulnérables. Certains étaient sous forme de stimulus fiscal à travers des dépenses gouvernementales sur des travaux publiques, l'augmentation des salaires du secteur public, et/ou des mesures fiscales conçues pour réduire la responsabilité fiscale et en conséquence augmenter des revenus disponibles. Les autres ont pris la forme des politiques monétaires faciles, telles que l'augmentation de la liquidité afin de permettre aux banques d'élargir le crédit ou en réduisant le taux de prêt bancaire et en conséquence d'autres taux d'intérêt à fin de stimuler la demander des prêts et d'encourager les dépenses d'investissement.

Le Protocole sur la Finance et l'Investissement prévoit la régulation et la supervision des banques centrales et des institutions financières non bancaires. Pour répondre au choc financier récent, un certain nombre d'Etats ont révisé l'adéquation de la capitalisation de leurs banques commerciales et leur exposition aux risques. Le cas échéant, ils demandent aux banques centrales de réviser de manière globale, leurs régimes régulateurs et de supervision en vue d'identifier des domaines nécessitant plus d'amélioration. Il est nécessaire que ces mesures soient élargies à toutes les institutions financières afin d'éviter la prise de risques excessive et de ne pas être limité aux banques centrales.

Il n'y a rien dans le Protocole sur la Finance et

l'investissement qui exigerait que tous les Etats membres poursuivent un taux de change flexible par rapport à toutes les autres devises dans le monde. Certains Etats membres de la SADC maintiennent le même taux de change pour des années. Ainsi, le taux de change est permis d'apprécier. Les pays concernés bénéficient des importations bon marché qu'encourage le taux de change appréciant, mais, le même taux de change décourage des exportations en les rendant non compétitives. Un taux de change flexible permettrait à ces Etats membres de s'ajuster pendant une récession, encourageant la substitution des importations et l'appui des exportations.

5.1.4. Sécurité Alimentaire Durable et l'Agriculture

L'amélioration de la disponibilité de l'alimentation et de la sécurité alimentaire dans la Région a également réduit la pression sur les prix, les importations des denrées alimentaires et la balance des paiements. Mais, bien que la disponibilité des denrées alimentaires et la sécurité alimentaires se soient améliorées récemment, plusieurs gens sont encore déclarés comme étant privés d'alimentation. Le groupe sur la sécurité alimentaire reconnaît le besoin d'améliorer la sécurité alimentaire à travers des mesures visant la production alimentaire, l'amélioration de l'accès à l'alimentation, des réserves alimentaires ou des réserves d'argent.

5.2 D'autres Domaines/ Programmes qui Peuvent Aider à Réduire la Vulnérabilité

5.2.1 Appui en Matière d'Infrastructures pour L'intégration Régionale et L'éradication de la Pauvreté

Ce domaine d'intervention prioritaire prévoit des contributions vitales dans la production dans d'autres domaines et aide à réduire les coûts de transactions dans ces derniers et, par conséquent la vulnérabilité aux chocs économiques exogènes.

A part la construction des routes et des interconnexions des réseaux d'électricité, des progrès dans des projets d'infrastructures, notamment dans le secteur ferroviaire, ont été limités (SADC, 2011b). Toutefois, du travail préparatoire a été abattu en termes de développement des politiques, des systèmes et des processus propices dans les domaines qui ont réalisé des progrès limités. Dans cette connexion, le Dispositif de

Préparation et de Développement de Projets (PPDF) récemment établi est censé considérablement faciliter la préparation de projet et le conditionnement au sein de la Région. Mais, il faut améliorer les capacités de l'Unité de coordination de projets du secteur de transport, notamment dans le sous-secteur ferroviaire



(SADC, 2011b).

5.2.2 Développement Humain et Social et des Programmes Spéciaux

Ce domaine d'intervention prioritaire prévoit également des contributions vitales dans d'autres domaines qui sont nécessaires pour la promotion d'une croissance économique équitable, le développement socioéconomique durable de la région de la SADC et l'amélioration de sa compétitivité dans l'économie mondiale, et, par conséquent, pour augmenter sa résilience aux chocs économiques exogènes.

5.2.3 Egalités entre les Hommes et les Femmes et le Développement

Les femmes sont une source importante pour le développement. Leur nombre dépasse celui des hommes dans la région de la SADC. Elles représentent une part significative de l'alimentation et du revenu des ménages. Donc, elles contribuent à la réduction de la pauvreté et au développement des économies régionales (SADC, 2003). Malgré ce fait, les femmes continuent la majorité des pauvres et ainsi des personnes vulnérables aux chocs exogènes. L'état pauvre des femmes est un résultat de leur accès limité aux et le contrôle sur les ressources productives telles que la terre, le bétail, le crédit, les meilleures technologies. En outre, les femmes ont un accès limité aux installations adéquates de la santé, à l'éducation formelle et

à l'emploi, et elles sur-représentées dans le secteur informel où les profits sont extrêmement faibles et non fiables. Ces décalages sexistes sous-estiment leur contribution au développement général de l'économie régionale (SADC, 2003). Les Etats membres de la SADC doivent donc, accélérer le traitement de ces décalages sexistes afin d'améliorer la résilience des femmes aux chocs exogènes.

5.2.4 Science et Technologie

Le RISDP considère la Science et la technologie comme un facteur clé du développement socio-économique et que la réalisation de la plupart des objectifs du Programme Commun de la SADC peut être facilitée par des solutions scientifiques et technologiques (SADC, 2003). L'innovation technologique est un facteur clé dans le développement et la compétitivité des économies régionales, qui les rendent résilientes aux chocs exogènes. La réalisation de la sécurité alimentaire et le développement des infrastructures d'énergie, de transport, de communications et de ressources humaines afin de rendre la Région moins vulnérable aux chocs exogènes exige des solutions scientifiques et technologiques.

5.2.5 La Mobilisation des Ressources et la Mise en Œuvre

La mise en œuvre de plusieurs de ces mesures ci-dessus demande des ressources. D'où viendront les ressources ? Le RISDP a donné des détails sur les sources suivantes : la finance publique, l'assistance officielle au développement (ODA), l'allègement de la dette, l'épargne domestique, l'Investissement Etranger Direct (IED) et le Portefeuille d'Investissements (FPI), et le financement du développement. La crise économique mondiale a réduit des recettes externes et donc a augmenté le besoin d'augmenter la mobilisation des ressources domestiques. Bien que faisable, les Etats membres de la SADC doivent œuvrer vers l'augmentation des recettes fiscales et non fiscales en, entre autres, en diversifiant et élargissant l'assiette fiscale. Ils doivent également œuvrer vers l'augmentation de la mobilisation des épargnes domestiques en améliorant les incitations pour les ménages et les individus d'avoir plus des biens financiers, en introduisant des instruments d'épargne appropriés, et en établissant des marchés des devises, des capitaux et d'assurance appropriés.

La communauté internationale demeure une source importante des finances. A part le fait de s'engager

pour sortir l'économie mondiale de la récession, lorsqu'ils se sont réunis à Londres en avril 2009, et en engageant au total 5 trillion de Dollars américains dans les mesures de redressement économique pour relancer leurs propres économies, les G-20 ont engagé d'autres ressources pour aider les économies émergentes et en voie de développement pour lutter contre la crise économique. Une bonne partie du financement sera orienté vers le FMI et les Banques de Développement Multilatérales (MDB). Les G-20 ont également engagé des ressources pour aider à augmenter le commerce. Les autres engagements ont été faits par les G8 et les Etats-Unis.

Mais, il y a un décalage entre les engagements, les déboursments et les allocations. Le FMI, la Banque mondiale et d'autres banques de développement multilatérales ont reçu moins de ce que les G-20 ont engagé. Les allocations actuelles par ces institutions ne sont pas à la hauteur des atteintes non plus. Sur l'augmentation des prêts aux pays pauvres, il n'y a pas de chiffres concrets et il n'est pas clair si cela viendra des ressources nouvelles ou existantes. Le défi pour la SADC est de continuer à faire le lobbying auprès des G-20, G8, des Etats-Unis et des institutions financières multilatérales de mettre en œuvre les engagements et de respecter leurs engagements.

Le 28 août 2009, le FMI a alloué 283 milliards SDRs pour compléter les réserves des Etats membres. Cela a été suivi d'une plus petite allocation de 33 milliards SDRs le 9 septembre 2009. La part des Etats membres de la SADC dans une allocation plus grande était de 3,8 milliards SDRs, ce qui n'est pas assez. D'autre part, le FMI, la Banque mondiale et la Banque africaine de développement ont augmenté leurs prêts à l'Afrique depuis le début de la crise ; elles ont reformé plusieurs programmes de prêt et d'assistance existants ; et elles ont créé de nouveaux dispositifs. Mais la mise en œuvre de ces dispositifs est limitée par le manque de volonté des nations riches de déboursner les ressources qu'elles ont engagées à ces institutions.

La crise économique mondiale a ainsi augmenté les faiblesses dans l'architecture financière mondiale et dans les cadres actuels de délivrance d'aide qui sont utilisés par les bailleurs de fonds et des institutions financières internationales. Les Etats membres de la SADC et d'autres pays africains sont concernés du fait qu'ils ne sont pas représentés dans des forums clés où des décisions importantes qui affectent leurs écono-

mies sont prises. Aucune tentative sérieuse n'a été faite pour augmenter la représentation des pays africains dans la prise de décisions par le FMI et la Banque mondiale. La SADC et le reste de l'Afrique voudraient participer dans le Forum de la stabilité financière et d'avoir une représentation accrue sur les Conseils du FMI et de la Banque mondiale. Ils voudraient également avoir une représentation permanente dans le G-20 en plus de l'Afrique du Sud. Autrement, ils pourraient mieux utiliser la présence de l'Afrique du Sud dans les G-20 (CEA et UA, 2010).

Des développements récents n'ont traité de manière adéquate ces préoccupations africaines. Par exemple, à cause d'une augmentation ad hoc du quota pour la Chine, la Corée, le Mexique et la Turquie en 2006, la part relative des pays africains et par conséquent leur voix et influence dans la prise de décision au FMI ont diminué. La distribution proportionnelle des quotas et SDRs est également problématique, puisqu'elle réduit le poids des membres les plus pauvres dans l'institution. Une proposition récente par les G-20 de changer la part du quota du FMI vers des marchés dynamiques émergents et des pays en voie de développement d'au moins 5 pourcent des pays surreprésentés n'est pas suffisante. La proposition du G-20 de générer, à travers une formule dynamique nouvelle, une augmentation d'au moins 3 pourcent du pouvoir de vote pour les pays en voie de développement et en transition pour le bénéfice des pays sous-représentés était également insuffisante.

6. Mesures Additionnelles de l'Intégration Régionale Stratégique

Rationalisation du Programme d'Intégration Régionale

La SADC doit rationaliser le programme d'intégration régionale et se concentrer sur les objectifs qui sont plus faciles à réaliser et que les Etats membres sont prêts à mettre en oeuvre.

Intégration de l'Economie de la SADC dans l'Economie Mondiale

En vue de l'impasse dans les négociations de l'OMC, et compte tenu de la nécessité de diversifier les marchés d'exportations, il est recommandé que la SADC doit négocier avec les autres blocs économiques en Asie, en Amérique latine pour des accords commerciaux et de développement préférentiels.

Les Engagements à la Mise en Oeuvre Pleine du Protocole Commercial de la SADC

Pour traiter des variations dans la mise en oeuvre du Protocole commercial de la SADC qui affecte l'utilisation efficace du nouveau régime commercial, les mesures suivantes sont proposées :

- Les Etats membres doivent accélérer la simplification des règles d'origine qui entravent le commerce au sein de la SADC.
- Les Etats membres doivent également mettre en oeuvre la recommandation faite en 2004 que des dispositions spéciales soient données aux petits commerçants pour qu'ils puissent bénéficier des préférences commerciales.
- Une action immédiate est requise pour supprimer les tarifs de toutes les marchandises qui intéressent les pauvres, telles que le maïs et d'autres produits

agricoles, puisqu'un tel geste réduira immédiatement leur coût et facilitera aux pauvres d'avoir accès à de telles marchandises.

- En général, les Etats membres avec des obligations de mise en œuvre en suspens doivent montrer un engagement de mettre en œuvre le Protocole commercial de la SADC à travers des actions concrètes en libéralisant le commerce intra-régional et en augmentant leurs capacités de fournir des biens et des services au sein de la Région.

Elimination de Tous les Obstacles tarifaires et Non Tarifaires

En essayant de protéger l'industrie naissante domestique à travers des restrictions commerciales et des interventions politiques domestiques, les pays créent d'habitude des préjugés contre les exportations qui empêchent la réalisation de taux de croissance autrement réalisables dans les recettes d'exportation. Il est fortement recommandé que toute forme de restriction tarifaire et des Obstacles non tarifaires soit éliminée sauf dans des circonstances très exceptionnelles où de telles restrictions seront liées à un délai donné sans la possibilité de prolongation afin d'obliger la réalisation de l'objectif fixé dans le délai donné.

Augmentation de la Portée du Programme d'Intégration Régionale sur la Pauvreté

Les personnes les plus vulnérables aux chocs économiques et financiers exogènes sont les pauvres. Le Protocole commercial de la SADC ne reconnaît pas la pauvreté ou le secteur de micros, petites, moyennes entreprises (MPME) de manière explicite. En conséquence, il propose des mesures de développement commercial, de facilitation et de promotion qui sont générales et qui ne traitent pas la pauvreté ou les problèmes spéciaux des MPME, y compris les commerçants transfrontaliers. De même, les protocoles complémentaires sur la finance et l'investissement ; le transport, les communications et la météorologie ; la santé ; l'éducation et la formation ; et l'énergie, ne reconnaissent pas la pauvreté et ne contiennent pas des mesures spécifiques pour traiter les besoins du secteur MPME.

Pour que les MPME soient engagées dans l'agriculture, il faut traiter le problème de manque d'infrastructures de transport et de marché (le Protocole sur le Transport, les Communications et la Météorologie) ; des contraintes sur l'accès à la terre, au crédit, aux engrais et aux meilleures semences ;

les faiblesses dans les politiques sur l'investissement agricole, qui ont conduit à la diminution des investissements dans l'agriculture (la Déclaration sur l'Agriculture et la Sécurité Alimentaire) ; les faiblesses dans l'élaboration des politiques macroéconomiques qui ont conduit au préjugé involontaire contre des petits agriculteurs (le Protocole sur la Finance et l'Investissement) ; et les obstacles commerciaux qui étouffent le commerce intra-régional en matière de produits alimentaires (le Protocole commercial). Comme pour les MPME qui sont engagés dans le travail artisanal et d'autres activités non agricoles, le Protocole commercial de la SADC doit traiter le problème de petits marchés et de sources limitées de matières premières. L'accès limité au crédit pour les fonds de démarrage et de roulement et des compétences commerciales, techniques et managérielles limitées doivent être traités par le Protocole sur la Finance et l'Investissement. Les contraintes de transport doivent être traitées dans le Protocole sur le Transport, les Communications et la Météorologie. Ce dernier et d'autres interventions expliquées ci-dessus doivent être reflétés dans le Cadre de mise en œuvre de RISDP.

Libéralisation du Commerce Transfrontalier

Afin de traiter les problèmes rencontrés par les commerçants transfrontaliers, l'étude entérine des recommandations qui mèneront à l'adoption d'un cadre politique général spécifiques à leurs besoins, la simplification des documents douaniers, l'élimination des retards à la frontière, la fourniture des espaces pour les marchés dans les villes, et le renforcement des capacités et la sensibilisation parmi les parties prenantes, entre autres. Ces recommandations doivent être reflétées dans le Protocole commercial de la SADC et dans le Cadre de mise en œuvre du RISDP.

Libéralisation Générale du Commerce

- S'assurer que des produits agricoles qui intéressent les pauvres sont supprimés de la liste des produits sensibles ;
- Introduire des formes spéciales pour le dédouanement des marchandises par des petits commerçants qui sont pauvres (en parallèle avec le régime commercial simplifié du COMESA) ; et
- Introduire des nouvelles mesures de facilitation commerciale aux postes frontaliers afin de réduire la congestion et la période d'attente pour les exportateurs et les importateurs.

Bibliographie

Abu, N. et Ben, O. (2009), "Réponses par les Gouvernements africains à la Crise Economique et Financière Mondiale et des Leçons", document présenté à une Conférence international sur le réexamen de la Politique Economique Africaine par rapport à la Crise Economique et Financière Mondiale tenue du 8 au 9 décembre 2009, à Nairobi (Kenya).

La Commission Economique pour l'Afrique et l'Union africaine (2010), Rapport Economique sur l'Afrique 2010 Promouvoir une Croissance Durable de Haut Niveau Afin de Réduire le Chômage en Afrique, Addis-Abeba.

Commission Economique pour l'Afrique et l'Union africaine (2011), Rapport Economique sur l'Afrique 2011, Addis-Abeba.

FMI (2011), Prévisions Economiques Mondiales, Avril, 2011.

Kasekende, L., Brixova, Z. et Ndikumana, L. (2010), 'Afrique: Ripostes Contre-Cylindriques de l'Afrique à la Crise,' Journal de Mondialisation et de Développement, 1(1), 1-20.

Ntah, M.N. (2009), "Réexaminer le Modèle Commercial des Pays Africains", document présenté lors d'une conférence internationale sur le Réexamen de la Politique Economique Africaine dans le Cadre de la Crise

Economique et Financière Mondiale tenue du 6 au 8 décembre 2009, à Nairobi (Kenya).

SADC (2011a), Performance Economique Régionale en 2010 et Perspectives jusqu'en 2012, Mai 2011.

SADC (2011b), Evaluation Documentaire du Plan Stratégique Indicatif de Développement Régional.

SADC (2009), Mise à Jour sur l'Impact de la Crise Financière Mondiale sur la Région de la SADC, juin 2009.

SADC (2008), "Développement Macroéconomiques récents au Sein de la SADC et Perspectives pour le Moyen Terme", un document de fonds pour la Conférence international de Maurice sur la Pauvreté et le Développement.

SADC (2003), Le Plan Stratégique Indicatif de Développement Régional.

Senbet, L.W. (2009), "Les Causes de la Crise Financière Mondiale et les Réponses Politiques" document présenté lors du Séminaire Politique Supérieur tenu en avril 2009, à Lusaka (Zambie).

Banque Mondiale (2008), Indicateurs du Développement Mondial 2008, Washington, D.C.

Clause de non-responsabilité

Le document politique “La Crise Economique et Financière Mondiale et le Besoin des Contre-mesures au Niveau Régional de la SADC » a été rédigé par le Professeur Chinyamata Chipeta

Tout point de vue et toute opinion exprimé(e) n’engage que l’auteur et le représente pas forcément l’opinion du Secrétariat de la SADC ni celui des autres organismes du Secrétariat de la Communauté de Développement de l’Afrique australe (SADC)

LA CRISE ECONOMIQUE ET FINANCIERE ET LA
TENDANCE POUR DES MESURES NEUTRALISANTES
AU NIVEAU REGIONAL DE LA SADC

